

POINTS FORTS

PAGE 2

**DPI & asile :
les enjeux
politiques**

PAGE 3

**Formation des
militants**

PAGE 4

**Duel popiste
face au revenu
de base**

Recommandation de vote pour le 5 juin

- Initiative populaire
du 30 mai 2013 «en
faveur du service
public» : **OUI**

- Initiative populaire
du 4 octobre 2013
«pour un revenu de
base inconditionnel» :
liberté de vote

- Initiative populaire
du 10 mars 2014 «pour
un financement
équitable des
transports» : **NON**

Modification du
12 décembre 2014
de la loi fédérale
sur la procréation
médicalement
assistée : **OUI**

Modification du 25
septembre 2015 de la
loi sur l'asile : **OUI**

**Ce journal est gratuit,
vous pouvez toutefois nous
soutenir et nous aider à
faire avancer vos idées en
vous abonnant.**

Abonnement annuel : 25Frs
Abonnement de soutien : 40Frs

CCP Résistance : 10-769952-7
POP & GM, pl. Chauderon 5,
1003 Lausanne

LE 1ER MAI, ON DÉFILE POUR NOS DROITS !

Cette année, comme chaque année, le 1er mai est un jour de lutte et de revendications. Beaucoup de nos acquis sociaux ont été obtenus grâce à la mobilisation de tous ces citoyens qui sont venus défiler, gueuler ou chanter, année après année en ce premier jour du mois de mai. La journée de 8 heures de travail en est un. Les conventions collectives de travail ou les congés payés en sont d'autres. Donc pour le dire plus simplement : « Si ce week-end vous posez vos fesses sur le sable, c'est parce que d'autres ont bougé les leurs ».

Pour une AVS forte !

En 2016, à nouveau, la revendication que nous portons vous concerne toutes et tous. Nous souhaitons une AVS forte ! C'est-à-dire des retraites qui permettent à chacun-e-s d'entre nous de vivre dignement, comme le veut notre Constitution qui dit, à son art. 112 que les rentes doivent «couvrir les besoins vitaux de manière appropriée» et que «les rentes sont adaptées au moins à l'évolution des prix». Mais comme souvent nous avons le sentiment que pour le Conseil fédéral, la Constitution est écrite au conditionnel. En effet, la réforme en préparation prévoit non seulement d'élever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans (alors que les femmes gagnent toujours 20% de salaire en moins que les hommes), mais elle prévoit à nouveau de baisser le taux de conversion du 2ème pilier. A ce rythme-là que toucherons-nous lorsque nous arriverons à la retraite ? Retraite qui risque bien d'ailleurs d'être prise encore plus tard, car les milieux de droite sont clairs : l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes est le dernier verrou à faire sauter pour parvenir à une retraite à 67 ans pour tous.

Que proposer ?

Pour le PST/POP, un glissement progressif du 2ème pilier dans le premier, en maintenant les acquis, serait la meilleure solution pour l'avenir. Comme paraissent le comprendre de plus en plus de pays qui, peu à peu, font plus confiance à un système de répartition qu'à celui, trop instable, de capitalisation géré par des organismes privés qui s'en mettent plein les poches en frais de gestion et qui est un système qui ne permettra pas d'assurer des taux de couverture suffisants.

Il y a des ressources à explorer. Mais voilà, la frilosité et le souci de ne pas mécontenter les assureurs privés empêchent le gouvernement d'imaginer une réelle amélioration des rentes AVS, qui n'ont pas été augmentées depuis 1975 !

D'ici là, nous aurons le choix de voter pour l'initiative AVS + qui prévoit d'augmenter les rentes de 10%. Ceci n'est clairement pas assez mais on ne va pas s'en priver !

Céline Misiego



Si ce week-end vous posez
vos fesses sur le sable,
c'est parce que d'autres
ont bougé les leurs

Le programme :

- 10h45 : RDV sur la Riponne, autour des drapeaux POP
- 11h00 : départ du cortège
- 12h00-16h30 : stands au casino de Montbenon à la Salle des fêtes
- 12h00 : discussion sur AVSplus / PV2020
- Dès 12h00 : atelier de peinture pour les enfants (animé par les Ateliers du Marché)
- Dès 12h30 : Risotto, saucisses, boissons et Mojitos...
- Dès 13h00 : « Guinguette du 1er mai » avec Olivier Forel et I Skarbonari

EDITO

LES RICHES SONT DES VICTIMES

C'est vrai, je ne suis ni très malin, ni très instruit. Je croyais naïvement ou plutôt bêtement que chez eux la malhonnêteté était génétique. Que c'était ainsi qu'ils s'étaient enrichis, une bande d'exploiteurs sans vergogne des travailleuses et des travailleurs. C'est sans aucun doute moi qui suis frappé d'une sorte de dégénérescence génétique. J'ai le gène communiste. Et pour l'instant, aucune thérapie génique qui pointe à l'horizon. Probablement que je mourrai ainsi. Malheureusement pour ces gens-là, quand je vois nos camarades fondateurs, ils vivent vieux. Ils vont devoir nous supporter encore longtemps. Le gène défectueux serait-il conservateur? Mais DIEU MERCI, il y a les avocailles genevoises qui sont capables de tout expliquer au petit peuple que nous sommes. En fait les riches ne sont pas malhonnêtes. Non seulement cela, mais si on les laissait faire, c'est-

à-dire s'enrichir sans vouloir toujours tout contrôler, d'où vient leur argent, où est-ce qu'il va, par où est-ce qu'il transite, combien ce cheminement leur rapporte-t-il, comment optimisent-ils leur magot? Si on leur laissait faire tout cela, et bien ils auraient très bien pu être honnêtes. Mais voilà, les pauvres riches sont des victimes. C'est ce que nous a très bien expliqué, sans du tout nous prendre pour des crétins, l'ancien bâtonnier genevois. En fait quand les riches français ont vu en 1981 que les communistes allaient débarquer au gouvernement, le couteau entre les dents, ils ont été obligés d'aller planquer leur magot ailleurs. Ces pauvres riches qui ont sué sang et eau pour amasser quelques malheureux petits milliards ne sont que des victimes, poussées à la délinquance par les communistes. Heureusement ils peuvent compter sur la solidarité sans faille de quelques avocailles genevoises qui, certainement

bénévolement, leur permettent d'échapper à la voracité d'états fouineurs qui en veulent à leurs petits bas de laine. D'ailleurs l'avocat, Mozart autoproclamé de la langue française serait, semble-t-il, au moins aussi doué dans la composition de sociétés off-shore que dans celle de partitions. Mais soyons rassurés, au moins une bonne nouvelle dans ce monde cruel, le salaire des grands patrons suisses a augmenté d'un pourcent en 2015, entre 10 et 20 millions par années pour les mieux rétribués, alors que le mien n'a augmenté que d'un demi pourcent.

Désolé, je suis vraiment de mauvaise fois, je n'ai évidemment pas tous ces frais de tenue de compte au Panama.

Gavriel Pinson

DPI : VOTONS OUI AU NOM DE L'ÉQUITÉ DE FONDER UNE FAMILLE

Le peuple suisse a accepté assez largement le changement de la Constitution à l'article 119 le 14 juin 2015. Cet article dit maintenant : ne peuvent être développés hors du corps de la femme jusqu'au stade d'embryon que le nombre d'ovules humains nécessaires à la procréation médicalement assistée. Il permet d'adapter la loi en fonction des progrès médicaux, tout en assurant un moindre risque pour la mère et l'enfant à naître, en cas de nécessité de procréation médicalement assistée (PMA).

C'est là l'adaptation de la loi déjà votée au parlement en 2014 sur laquelle on va voter puisque un référendum populaire a abouti. Les opposants-dont des associations de défense des handicapés- craignent en particulier la possibilité de faire un screening chromosomique, avant implantation de l'embryon, ce qui permet, à ce stade-là, de faire un diagnostic prénatal, (y compris de la trisomie 21), qui, lui, est de toute façon accepté à la 12ème semaine de grossesse.

Il faut savoir qu'un couple sur six en moyenne souffre d'une stérilité « naturelle ». La procréation médicalement assistée (dont fait partie la fécondation in vitro –FIV) permet à ces couples, s'ils le désirent, d'avoir malgré tout des enfants dans la plupart des cas. Et si on peut et doit se poser la question sur le pourquoi de ce taux élevé de stérilité, on doit aussi permettre aux couples « victimes » de stérilité d'avoir recours à

la PMA et si nécessaire à la FIV. Ce principe est déjà accepté, mais la LPMA actuelle (qui date de 2001, et dont la révision est l'objet de la votation), limite l'implantation de 3 embryons, partant du principe qu'il n'est pas raisonnable d'en implanter plus pour ne pas risquer que la mère porte plus de 3 enfants. Or en moyenne, il faut six (!) ovules pour développer un unique fœtus viable, comme c'est le cas lors d'une grossesse naturelle. Un nouveau plafond de 12, associé à l'autorisation de conserver les embryons surnuméraires, permettra d'effectuer un DPI au jour 5 du développement embryonnaire avec une chance réaliste de trouver un embryon non porteur d'une maladie génétique. Si plus d'un embryon n'est pas porteur de maladie, (est donc un ovule fécondé qui semble sain, aux yeux et selon les techniques médicales actuelles qui ne sont pas sans faille-doit-on le rappeler), la nouvelle loi permettra alors de le cryo-conserver en vue d'une seconde chance. La durée maximale de conservation est fixée à dix ans. Il faut savoir qu'une grande partie des embryons inaptes à se développer dégénère naturellement dès un stade très précoce: entre le jour 1 et le jour 5. Il sera donc beaucoup plus facile de déterminer au jour 5 l'embryon qui a le plus grand potentiel de développement sur les 12 embryons maximum (et celui qui ne porte pas de maladie génétique). On pourra alors en implanter un et cela diminuera le risque lié à une grossesse multiple avec des risques importants de complications maternelles et d'accouchement prématuré. C'est ce qui est observé dans les pays européens qui ont

accepté des législations analogues à celle proposée aujourd'hui au peuple suisse.

Il faut bien comprendre qu'actuellement, puisque le DPI n'est pas autorisé, la plupart des couples font ensuite, à 11 ou 12 semaines de la grossesse, une analyse du fœtus (qui est parfaitement légale) qui permet de révéler ou non l'existence d'une maladie génétique. Cette analyse est malheureusement grevée d'un risque relativement important de fausse-couche, et si une maladie génétique est avérée, c'est un grand trouble émotionnel pour le couple confronté à la décision ou non d'une interruption de la grossesse.

Cette modification de la LPMA est approuvée par la Commission nationale d'éthique et correspond à ce qui se passe actuellement dans la plupart des pays européens.

Par ailleurs, il faut savoir que pour les couples qui n'ont pas d'autres choix pour fonder une famille que d'avoir recours à une PMA –et en particulier à la FIV- c'est un véritable parcours du combattant...qui, s'il donne naissance à un enfant sain, est une joie qui permet heureusement d'oublier les difficultés antérieures. On y a recours parce qu'on n'a pas d'autres moyens et pas pour savoir le sexe de son enfant !

Parler d'enfant OGM ou d'eugénisme est absurde et malveillant pour les couples qui doivent recourir à une FIV

Cette loi n'est faite que pour les couples qui ont un risque connu de transmettre une maladie congénitale grave, et pour ceux qui sont victimes d'une stérilité, qui persiste malgré toutes les tentatives autres –qui précèdent toujours une FIV- d'induire une grossesse.

Et finalement il est bon de se rappeler que, heureusement, cela concerne moins de 2% des quelque 85 000 enfants qui naissent chaque année en Suisse.

Il est bon de comprendre encore que le DPI est une possibilité offerte aux couples (mais qui a son coût et le screening chromosomique peut aussi ne pas se faire si la problématique familiale est le risque de mettre au monde un enfant atteint de mucoviscidose). Accepter le référendum c'est aussi se poser en censeur d'un aspect de la vie qui est éminemment personnel et intime.

La question subsidiaire, mais qui ne concerne pas la votation, est celle du remboursement de la FIV par la Lamal, au nom de l'équité de l'accessibilité aux soins. En effet, tous les frais autour de la FIV et le DPI sont à la charge des familles actuellement.

Bernard Borel MPH, pédiatre FMH, Conseiller communal à Aigle

RÉVISION DE LA LOI SUR L'ASILE, N'OUVRONS PAS LA PORTE À UN NOUVEAU PAQUET FAVORABLE À L'UDC

Le 5 juin prochain, nous devons nous prononcer sur une révision de la loi sur l'asile combattu en référendum par l'UDC. Pour éviter d'ouvrir la porte à une nouvelle révision plus favorable au parti de droite populiste, le PST-POP recommande de voter OUI.

Le débat concernant la nouvelle révision de la loi sur l'asile s'annonce pour le moins confus. Tandis que de nombreuses organisations actives dans le domaine de l'asile n'arrivent pas à choisir un mot d'ordre ou ont décidé de ne pas en donner, le caractère très technique du texte soumis au vote ne facilite pas les choses et on a vite fait de retrouver des erreurs dans les prises de position des uns et des autres. Tout d'abord, de quoi parle-t-on exactement ?

La révision de la loi sur l'asile soumise au vote le 5 juin est l'aboutissement d'une restructuration du domaine de l'asile qui vise officiellement à accélérer les procédures et qui est composée de trois paquets. Le premier paquet (restriction de la notion de réfugié et limitation du regroupement familial) a été adopté par le Parlement en décembre 2012 et n'a pas été combattu par un référendum. La votation du 5 juin ne le concerne donc pas. Le deuxième paquet a été accepté par le Parlement en septembre 2015. Il contient notamment un raccourcissement des délais

de recours et une concentration du traitement des demandes dans des grands centres fédéraux. C'est donc globalement un durcissement de la loi. Des points positifs sont aussi prévus, comme l'introduction d'une protection juridique gratuite pour toute personne dont la procédure d'asile est examinée dans un centre de la Confédération ou aux aéroports, mais aussi la prise en compte des besoins particuliers des mineurs non accompagnés et l'obligation pour les cantons de scolariser les enfants hébergés dans des centres fédéraux. Enfin, le troisième paquet (l'ordre n'est pas chronologique) est celui des « mesures urgentes » adoptées par le Parlement en septembre 2012 et acceptées en juin 2013 par presque 80% des votant-e-s suite au lancement d'un référendum par la gauche. Ces « mesures urgentes » sont désormais incluses dans la révision qui sera soumise au vote. Néanmoins, il est important de préciser que quel que soit le résultat le 5 juin, ces mesures resteront en vigueur au moins jusqu'en 2019.

Les organisations de défense de l'asile et les partis de gauche se trouvent avec cette votation face à un dilemme qui montre bien les limites de cette démocratie directe quand nous sommes confrontés à de tels paquets. En l'occurrence, aucun choix ne nous satisfait entièrement et ne nous permet de défendre notre conception de ce que devrait être la loi sur l'asile. En effet, en disant OUI, on accepte certains principes de la loi que nous voudrions rejeter (raccourcissement des délais de recours, isolement des requérant-e-s d'asile dans des grands centres). Mais l'on sait également qu'en cas de victoire du NON, c'est l'UDC qui en retirera tous les fruits politiques et renforcera un rapport de force déjà bien à son avantage dans la société et au Parlement. La conséquence probable d'un NON le 5 juin est une nouvelle révision à vitesse grand V, basée sur les mêmes grandes lignes que l'actuelle mais dont les points positifs mentionnés plus haut seraient absents.

Amanda Ioset

POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

- J'aimerais adhérer au POP
- J'aimerais m'abonner à Résistance
- J'aimerais abonner un-e ami-e à Résistance

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° tél. :
Adresse e-mail :

Signature :

A renvoyer à l'adresse suivante :
POP vaudois & Gauche en mouvement,
Chauderon 5, 1003 Lausanne

Comme chaque année la Fourmi Rouge vous propose des occasions à ne pas manquer : vaisselle, objets utiles et décoratifs, habits et livres à des prix imbattables. Vous y trouverez peut-être le trésor de votre vie !
A midi Risotto Ticinese aux bolets !
De quoi vous lécher les babines dans une ambiance amicale.



Grand marché aux puces

Renens, place du Marché,
samedi 14 mai 2016
de 9h à 15h

et foire aux livres

Bar - Risotto ticinese à midi

Organisation : Fourmi rouge - POP

Impression type: Chaux-de-Fonds - Renens



FORMER LES MILITANTS, UNE LUTTE DE TOUS LES JOURS



Quel que soit son âge ou sa formation, on a toujours quelque chose à apprendre. Form'action permet chaque année de parfaire ses connaissances sur les luttes d'aujourd'hui et d'hier, d'ici et d'ailleurs.

Du 25 au 28 mars dernier, la septième édition de Form'action a eu lieu à Neuchâtel. Ce week-end de formation politique, organisé par les Jeunes POP Neuchâtel est devenu un rendez-vous incontournable de la gauche radicale romande, voire suisse. Ouvert à tous, membres du parti ou non, jeunes ou moins jeunes, c'est l'occasion d'apprendre, partager et discuter.

Vendredi, on y parlait service public à la table ronde à laquelle participaient Cédric Dupraz, conseiller communal loclois (municipal) et député neuchâtelois POP, Germán Osorio, secrétaire cantonal neuchâtelois du POP et Jean-François Donzé, ancien postier et syndicaliste à Syndicom. Trois avis complémentaires qui rappellent l'importance des services publics pour les travailleurs mais aussi les risques qui les menacent actuellement. Transports, santé ou poste, tous les secteurs sont touchés. Cela s'appelle autonomisation, externalisation, libéralisation ou privatisation, mais le résultat est le même, côté travailleurs, cela se traduit par une diminution du nombre de places de travail, un remplacement des CDI par des CDD ou du travail par intérim ou le contournement d'une CCT. Pour les usagers, le bilan est tout aussi défavorable, fermeture de bureaux de poste ou d'hôpitaux, augmentations de prix... Mais alors à qui cela profite ? Aux actionnaires de cliniques privées, aux patrons de télécom', bref les plus riches qui sont très contents de ne pas redistribuer les richesses, peu importe les

conséquences pour les travailleurs. Le week-end était lancé, la tête révoltée mais pleine d'espoir.

Afin d'avoir une plus grande proximité, deux cours ont eu lieu en parallèle le samedi et le dimanche.

Une partie des militants présents ont choisi de suivre le cours sur l'impérialisme. Quentin Stauffer, étudiant en sciences politiques et syndicaliste, présentait notamment la concentration de la production et le développement des monopoles, la fusion du capital bancaire et industriel et plus précisément la division du monde selon les monopoles.

Form'action a eu lieu à Neuchâtel. Ce week-end de formation politique, organisé par les Jeunes POP Neuchâtel est devenu un rendez-vous incontournable de la gauche radicale romande.

Jeannot Leisi, secrétaire du PST - POP et étudiant en histoire, a expliqué en détail les enjeux politiques

et sociaux de la Première Guerre mondiale. Le nombre de salariés syndiqués grimpeait, les revendications ouvrières et démocratiques avec. Mais l'armée, symbole du gouffre des classes, a su habilement détourner les travailleurs de leurs préoccupations à l'aide du dogme nationaliste et de la terrible guerre qui allait suivre. Puis Paulos Asfaha, doctorant en histoire au Global Studies Institute, a proposé l'étude de l'impérialisme post-Deuxième Guerre mondiale avec les mesures mises en place pour maintenir l'hégémonie

impérialiste (coups d'états, interventions militaires, formation d'élites locales...).

L'autre cours avait pour titre « La machine infernale de l'Union européenne » donné par Anthony Crézégut, doctorant à l'IEP à Paris et formateur syndical. Deux jours pour analyser l'idée de l'Europe à travers les siècles puis déconstruire le mythe de l'Union européenne fondée sur des valeurs de paix, de solidarité et de démocratie... Pour faire bref, une Europe qui permet de former de grands monopoles à l'échelle du continent, précipitant la fermeture de nombreuses mines et usines, laissant sur le carreau des milliers de travailleurs. Une Europe qui met les travailleurs en concurrence et qui bafoue la démocratie comme on l'a vu lors du référendum sur le traité sur la constitution européenne en 2005 ou la Grèce de Syriza. Une Europe qui est en guerre sur plusieurs continents. Finalement, la construction européenne peut être résumée par une citation de Bismarck, chancelier impérial allemand de la fin du XIXe siècle toujours d'actualité. « **L'Europe n'est qu'un mot employé par les puissances qui exigent des autres ce qu'elles n'osent réclamer en leur nom.** »

Lundi matin a eu lieu le brunch internationaliste cette année consacrée au Kurdistan. Deux camarades kurdes sont venus nous exposer les luttes et les enjeux que mènent ce peuple depuis longtemps afin de se libérer de l'oppression de l'état, notamment celle de la Turquie mais aussi celle de la bourgeoisie. Une thématique à creuser encore !

Plusieurs conférences viennent s'ajouter à ce programme, une analyse mathématique du système de votation et un aperçu de la situation au Sahara occidental qui lutte depuis 40 ans pour son auto-détermination. S'il n'y avait que ça, ce ne serait pas Form'action. Le reste du temps est consacré aux matchs de foot, jeux de sociétés ou discussions. Si on est un peu fatigué, ou si l'on a encore envie d'apprendre, une bibliothèque permet de son plonger dans un classique marxiste, un article de Gauchebeddo ou une bande dessinée. La musique n'est pas en reste, concert du POP'kestra, jam session et soirée. Sans oublier les repas préparés avec force et amour par Fabienne qui nourrit les 30 à 40 affamés de savoir mais pas seulement.

Toute ces matières, parfois théoriques parfois pratiques deviennent des outils qui permettent de mieux comprendre la société actuelle. C'est discuter des raisons qui poussent la poste à fermer des bureaux, mais aussi des moyens à notre disposition pour lutter. C'est mieux saisir les enjeux des guerres en Ukraine, en Syrie et en Turquie.

Bref, il ne reste qu'à réserver la date pour l'année prochaine, c'est-à-dire le week-end de Pâques, du 14 au 17 avril 2017 et attendre le programme qui sera annoncé en temps voulu.

Gaël Vuillème et Luca Schalbetter
Jeunes POP



de
Michel Bühler

TISA

Au début des années 2000, une centaine de pays menaient des négociations devant aboutir à l'AGCS (Accord Général sur le Commerce et les Services). Le but était d'imposer la prépondérance des règles du commerce sur les lois nationales, de rendre tous les services privatisables, de livrer in fine la planète aux multinationales. La liberté du renard dans le poulailler était en marche!

Face au danger, une quantité de villes de par le monde s'étaient déclarées symboliquement «zone hors AGCS». Suite à cette mobilisation, et aux divergences entre les négociateurs, l'AGCS avait été mis en sommeil.

Chassez le diable par la porte, il revient par la fenêtre!

Depuis 2012, une cinquantaine de pays, dont le nôtre, négocient dans le plus grand secret un nouvel accord, le TISA (Trade in Service Agreement / Accord sur le Commerce des Services). TISA reprend les buts de l'AGCS, et va même bien plus loin!

- chaque Etat doit dresser la liste des services qu'il souhaite soustraire aux obligations d'accès aux marchés. Pour tous les services ne figurant pas sur la liste des exceptions, l'ouverture au marché sera automatique. Dans l'avenir, par exemple, une source d'énergie inconnue aujourd'hui, et ne figurant bien sûr pas sur la liste actuelle des exceptions, devrait obligatoirement tomber en mains privées, et ne pourrait jamais être gérée par la puissance publique!

- on ne pourra pas revenir sur une privatisation, même si celle-ci aboutit à un désastre. Il y a quelques années, la ville de Grenoble avait confié au privé son alimentation en eau. Cela s'étant révélé catastrophique, Grenoble a repris cette gestion à son compte. Avec TISA, ce retour en mains publiques sera impossible.

- le niveau de régulation existant au moment de la signature de l'accord, s'il pourra être abaissé (moins de régulation) ne pourra pas être relevé! Par exemple, une loi réglementant la vente du tabac ne pourra jamais être renforcée.

- tout «obstacle inutile au libre commerce» devra être éliminé. La protection de la nature, l'interdiction de l'exploitation des gaz de schiste, par exemple, sont de tels obstacles!

- les litiges entre les collectivités publiques et les privés ne seront pas soumis aux tribunaux publics, mais à des tribunaux d'arbitrage privés, dont les décisions seront sans appel.

TISA est une attaque en règle contre les Etats et la démocratie, sa mise en application représenterait un pas de plus vers la privatisation du monde et la dictature de la finance.

Des communautés se lèvent à nouveau pour défendre nos libertés. Le Canton de Genève, les villes de Genève, Meyrin, Plan-les-Ouates, Carouge (GE), Lausanne, Renens et Zurich se sont déclarés «zones hors TISA». Une motion a été déposée dans ce sens devant le Grand Conseil vaudois. Et ma petite commune de Ste-Croix vient officiellement d'adhérer à ce mouvement!

Elus communaux, à votre tour, agissez chez vous, rejoignez-nous!

Conférence internationale organisée par le PST

**KIENTAL 1916 :
HISTOIRE - PRÉSENT -
PERSPECTIVES**
Conférence internationale
organisée par le PdT Suisse

**KIENTAL
1916**

HISTOIRE

PRÉSENT
SAMEDI 30 AVRIL 2016
10h - 16h, BERNE
Centre de conférences UNIA,
Weltpoststrasse 20, Berne

PERSPECTIVES



DUEL POPISTE FACE AU REVENU DE BASE

Deux Popistes, un encore apprenti, l'autre déjà à la retraite, deux « gauchistes » mais deux points de vue opposés sur le RBI pour lequel nous allons voter le 5 juin.

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 110a (nouveau) Revenu de base inconditionnel

La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.

Le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.

La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.

Luca Schalbetter
Président des Jeunes POP, apprenti

- **Luca, explique-moi pourquoi tu es opposé à ce RBI**

Je ne suis pas opposé au RBI à proprement parlé mais plutôt à la forme qu'on veut lui donner actuellement. Le fond est honorable et soulève de bonnes questions par rapport à l'automatisation de certains métiers. Les initiants nous expliquent qu'il n'y aura plus de boulot pour tout le monde et que nous devons réagir, que c'est un revenu pour tous, et que ça va régler tous les problèmes. Encore une fois, le fond est bon, la forme un peu moins à mon avis.

L'initiative comporte 3 phrases, ce qui est beaucoup trop vague. Il n'est pas mentionné ni montant, ni mode de financement. Ce montant de sfr 2'500.- est fantaisiste. Les aboutissants de cette initiative, si elle passait, seraient décidés par les chambres fédérales qui sont à majorité de droite. On laisserait libre cours à la droite pour démanteler les assurances sociales, ce qu'elle vise depuis longtemps. Sans garantie de contrepartie. Je trouve que la base de notre système d'assurances sociales est bonne, il faut maintenant se battre pour améliorer les rentes et les prestations, comme le demande l'initiative AVS+. Quant au financement par une augmentation de la TVA, ce qui est avancé par les initiants, ce serait antisocial car tout le monde

paierait cette TVA, que l'on soit riche ou pauvre.

Un des bons côtés c'est que les travailleurs pourraient obtenir des postes à temps partiel, ce qui est une bonne chose mais ça ne règle pas tous les problèmes. Le combat est à continuer pour que nous puissions donner du travail à tout le monde et pas l'inverse. Je pense aussi que les travailleurs qui ont des jobs à faible revenu seraient obligés d'accepter un travail à n'importe quel prix et que certains patrons profiteraient pour baisser les salaires et faire pression sur les salariés.

C'est un revenu de base inconditionnel, à savoir pour tout le monde, y compris les riches. Un bon système social n'est pas là pour donner fr. 2'500.- par mois aux grands patrons. Ce système serait bien pour les étudiants par exemple qui n'auraient plus à trouver des jobs mal payés pour financer leurs études. Mais ils paieraient certainement plus cher leurs taxes d'études, plus cher les transports publics. Nous aurions comme retour de manivelle tous les effets pervers de l'austérité.

En conclusion, je dirais que c'est beaucoup trop flou pour le moment et que le souci majeur est que ça mette en péril notre système social. D'ailleurs, les syndicats s'opposent fermement au RBI.

Johan Pain
Membre du Conseil communal de Lausanne, ancien syndicaliste, popiste, retraité

- **Johan, j'ai cru comprendre que tu es favorable au RBI, peux-tu m'expliquer pourquoi ?**

Je suis très favorable au principe du RBI mais à la condition que ça ne remette pas en question les systèmes sociaux. Note système actuel a fait dériver l'idée du travail. Travailler, c'est s'occuper et faire quelque chose qui nous plaît et qui rend service à la société. Actuellement, le travail n'est plus une source de plaisir pour beaucoup. Il est en premier lieu un moyen de subsistance. Donc

dans ce cas-là, le RBI est un très bon moyen d'y remédier.

J'aimerais que nous puissions apporter notre contribution à la société par plaisir et non par besoin d'argent. Or, c'est bien ce qui se passe actuellement, nous sommes pris au piège de la recherche de l'argent, pour nous payer de belles vacances, un bel appartement, une grosse voiture. L'économie actuelle est de plus en plus tournée vers la robotique et les technologies. Il n'y a plus assez de travail pour tout le monde et nous devons trouver un moyen de ne plus laisser une partie de la population sur le côté. Ceux qui se retrouvent au chômage sont jugés par la société, culpabilisés pour une situation qu'ils n'ont pas cherchée. Toute personne doit pouvoir vivre dignement sans être mise au ban de la société.

Certains posent la question du financement de ce RBI. Pourquoi ne pas taxer la robotisation des entreprises ? Il y a quelques années, les ingénieurs travaillaient pour trouver le moyen de soulager l'humain. Ils ont tellement bien travaillé qu'ils l'ont même remplacé par la robotique. La tendance est complètement inversée. On pourrait aussi taxer les transactions financières. Car c'est un fait, le fossé s'agrandit, les riches sont de plus en plus riches et ne se préoccupent en tout cas pas des plus pauvres. J'ai entendu des réflexions comme « un revenu pour rester à la maison sans rien foutre ». Les actionnaires qui touchent des dividendes ne gagnent pas leur argent à la sueur de leur front ! Les gens vont continuer à travailler mais moins et mieux, je veux dire par là plus confortablement. Ils auront la possibilité de choisir leur taux d'activité. Et d'être plus disponibles pour des activités annexes comme du bénévolat, de l'art, profiter de leurs enfants, s'occuper de leurs parents âgés. Je suis sûr que tout le monde va y gagner.

Quand on ne fait rien, on peut être sûr que rien ne va changer. Il faut parfois oser l'utopie. D'ailleurs la ville de Lausanne n'a pas hésité à tester un RBI avec certains habitants défavorisés. Ce postulat déposé par les Verts a le mérite de faire bouger les choses. Affaire à suivre.

NON À VACHE À LAIT

L'initiative « pour un financement équitable des transports » vise à que toutes les taxes payées par les automobilistes aillent exclusivement pour la route. En effet, actuellement une partie des revenus de ces taxes vont pour financer les transports publics ou pour les comptes de la confédération. Cette initiative pourrait sembler à première vue lutter contre les taxes antisociales, mais la vérité est toute autre.

Premièrement, cette initiative ne vise pas à diminuer les coûts de ces taxes, elle veut simplement changer leur utilisation. Les automobilistes payeront toujours autant, les routes recevront beaucoup plus d'argent que nécessaire, ce qui fait qu'on les surdéveloppera pour le plus grand plaisir du patronat de la construction. Cela nuirait complètement aux réels besoins de la population. Pour développer une mobilité durable pour tous, il faut plutôt soutenir les transports publics.

Ensuite, un des buts des initiants est de diminuer les bouchons. Pourtant, cette initiative aura la conséquence inverse, car les transports publics recevront moins d'argent, ce qui entraînera une dégradation de ces derniers. Les personnes prenant actuellement le train choisiront alors de prendre la voiture, ce qui provoquera une augmentation des automobilistes et donc des bouchons.

Les taxes sur les automobilistes sont dans une certaine mesure injustes et antisociales. En effet, la Confédération refuse de faire payer les grandes fortunes par l'impôt pour le financement de son fonctionnement, elle le fait donc payer à l'ensemble des travailleurs par le biais de taxes. C'est pourquoi il faut s'opposer à toutes ces taxes qui sont destinées à financer les activités de la société, mais cette initiative, même si elle semble le faire, ne vise pas cela comme but. Il suffit d'entendre les partisans pour remarquer qu'ils sont favorables à taxer les usagers des transports publics. Les taxes sont acceptables seulement si l'argent qu'elles génèrent est rendu à la population de manière équitable, de telle sorte que les classes populaires et moyennes ne soient pas touchées. Ce genre de mesure permet d'encourager un certain comportement. Et sur ce point, l'initiative bloque la possibilité d'instaurer des taxes écologiques, même si elles sont mieux faites que celles qui existent actuellement. Cela détruit un des outils pour lutter contre le réchauffement climatique.

Cette initiative a été lancée par les milieux pro-voiture, et son seul but, c'est un soutien démesuré à la route en dépit du train. Pourtant, la mobilité d'avenir c'est justement les transports publics, car eux seuls peuvent être sociaux et écologiques. Mais pour cela, il faut les développer, baisser leur prix, et dans l'avenir tendre vers leur gratuité. Le POP défend une politique des transports qui offre le droit à la mobilité pour tou-te-s, et sur le long terme, qui vise à être plus écologique.

Jordan Willemin
Jeunes POP

IMPRESSUM

Mensuel du POP vaudois & Gauche en mouvement

Rédaction : Chauderon 5, 1003 Lausanne

Téléphone : 021 312 06 76

Fax : 021 312 06 97

E-mail : info@popvaud.ch

Responsable : Céline Misiego

Tirage : 10 000 exemplaires

CCP Résistance : 10-769952-7

Abonnement annuel : 25 Frs

Abonnement de soutien : 40 Frs

Comité de rédaction :

Gavriel Pinson, Bernard Borel, Amamda Ioset, Gaël Vuilleme, Luca Schalbetter, Jordan Willemin, Andrea Egli, Michel Bühler, Monique Misiego

Ont collaboré à ce numéro :

Monique Misiego, Johan Pain

POSITION D'ACIDUS SUR L'INITIATIVE « POUR LES SERVICES PUBLICS »

Acidus, Association citoyenne pour la défense des usagers du Service public, prend position sur l'initiative « En faveur du service public ». Ayant mûri sa réflexion, elle met en question la pertinence de cette initiative pour une réelle défense du service public.

Nous voterons le 5 juin prochain sur une initiative populaire lancée par des associations de consommateurs (Bon à savoir, K-Tipp, Saldo et Spendere meglio) dont le but affiché est la défense des services publics.

Notre association poursuit aussi ce but, mais nous considérons que le texte proposé souffre de manquements sur des points substantiels.

Nous ne sommes pas d'accord que le fait d'interdire aux entreprises de service public de faire des bénéfices améliorera et renforcera ces mêmes services publics. Cela pourra plutôt entraîner la réduction des moyens nécessaires à leur financement et, partant, des conséquences importantes : la réduction de leurs prestations, des économies sur l'entretien, la péjoration des conditions de travail du personnel, la fin du service universel.

Interdire aux CFF ou à la Poste d'engranger tout bénéfice ne réduira pas les files d'attente, ne rendra les wagons plus propres non plus. L'initiative aurait pour conséquence le démantèlement des entreprises liées à la Confédération et la privatisation des secteurs rentables, alors que les secteurs déficitaires devraient être financés par les pouvoirs publics.

Ceci peut engendrer des conséquences aussi pour les communes, pour lesquelles la qualité du service public est un facteur décisif face à la concurrence (surtout pour les plus petites, les plus désavantagées, les plus reculées...). Afin de maintenir le niveau élevé de leur desserte de base, elles ont besoin de services publics qualifiés.

Toute modification constitutionnelle devrait s'attacher avant tout à renforcer le service public plutôt qu'à l'empêcher de faire du bénéfice qui est finalement utilisé par la Confédération pour financer d'autres prestations de service public.

Par contre, il est vrai que les entreprises de service public doivent certainement mieux prendre en compte les remarques récurrentes de leurs usagers. Et il est par ailleurs insultant que les directeurs de ces mêmes services publics reçoivent des rémunérations pharamineuses, de plus de 12 fois supérieures à celles des employés assurant le service (Loi Minder ?).

Les prestations de base ne sont pas définies dans le texte de l'initiative. Ceci laisse la porte ouverte à des interprétations restrictives lorsqu'il s'agira de concrétiser l'initiative. Dans le contexte actuel, ce manque est une faiblesse importante de l'initiative.

Le service public est un gage de solidarité entre les habitants du pays. Il permet une répartition équitable des richesses produites dans notre société. Nous devons nous atteler à son renforcement et à son amélioration. Nous avons besoin d'un service public fort qui réponde à ces valeurs. Acidus ne peut donc malheureusement pas cautionner cette initiative.

Pour Acidus, Juana Araujo et Andrea Egli
www.acidus.ch

« Le service public revêt une grande importance pour la cohésion des régions du pays. »

Doris Leuthard, Conseillère fédérale, cheffe du DETEC, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.